sgen Cfdt: ÉTRANGER

L'ÉDITO

DU 15 JANVIER 2021

Et si l'occasion faisait le larron !

Le 16 décembre dernier, s'est tenu à l'AEFE, en distanciel, crise sanitaire oblige, un groupe de travail auquel les représentant·es des organisations syndicales étaient convié·es.

Deux à trois autres réunions sont d'ores et déjà programmées car la mission est de taille : **toiletter la lettre de mission des résidents**, lettre de mission restée inchangée depuis l'entrée en vigueur du décret n°2002-22.

Selon l'Agence, avec l'introduction forcée de la mobilité pour les résident·es, il est nécessaire de revisiter, clarifier leurs missions et reconnaître l'expérience acquise au cours des six ans d'expatriation.

Initiative ô combien louable. Cependant, des doutes subsistent quant aux objectifs et au calendrier envisagés. En effet, l'Agence souhaite présenter ce projet de nouvelle lettre de mission au prochain comité technique de février afin de l'intégrer dans les futurs contrats pour la rentrée 2021. Un objectif difficilement tenable.

Mais l'occasion est belle pour le Sgen-CFDT de se saisir de cette opportunité pour porter à nouveau sa revendication de longue date, celle de la création d'un **statut unique** pour les fonctionnaires détaché·es dans le réseau AEFE.

Le Sgen-CFDT reste combatif et sera, à nouveau, force de proposition lors des prochaines réunions.

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger